

# Mares et mouillères de Saint-Fargeau-Ponthierry - La mare aux loups (Identifiant national : 110620108)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 77510009)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Morgane Rose (NaturEssonne) et Vincent Van de Bor (PNRGF), - 110620108, Mares et mouillères de Saint-Fargeau-Ponthierry - La mare aux loups. - INPN, SPN-MNHN Paris, 9P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/110620108.pdf>

Région en charge de la zone : Ile-de-France

Rédacteur(s) : Morgane Rose (NaturEssonne) et Vincent Van de Bor (PNRGF)

Centroïde calculé : 613079°-2393344°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 22/09/2022

Date actuelle d'avis CSRPN : 28/09/2023

Date de première diffusion INPN : 09/11/2022

Date de dernière diffusion INPN : 13/11/2023

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	5
6. HABITATS .....	5
7. ESPECES .....	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	9
9. SOURCES .....	9

## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Seine-et-Marne
- Commune : Saint-Fargeau-Ponthierry (INSEE : 77407)

### 1.2 Superficie

,56 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre): 42

Maximale (mètre): 84

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [110001449](#) - MOUILLERE DES QUARANTE SETIERS (Type 1) (Id reg. : 78601001)
- Id nat. : [110001222](#) - MASSIF DE FONTAINEBLEAU (Type 1) (Id reg. : 77186121)
- Id nat. : [110020297](#) - RÉSEAU DES MARES ET MOUILLÈRES DE PLATEAU ENTRE CERNAY-LA-VILLE ET BONNELLES (Type 1) (Id reg. : 78128005)
- Id nat. : [110020391](#) - MOUILLERE DES LAYES (Type 1) (Id reg. : 78220001)
- Id nat. : [110020273](#) - MARES DE LA PLAINE DE CHEVINCOURT (Type 1) (Id reg. : 78575001)

### 1.5 Commentaire général

Coté de la Zac de la mare aux Loups, On y retrouve les trois espèces de triton, découvert, pour le ponctué lors de la mise en place d'un protocole de suivi des zoonoses. Les deux mares historiques sont difficiles à prospector car assez profonde mais nous y détectons régulièrement du triton crêté. Le bassin de gestion des eaux pluviale et son fossé sont à contrario faciles à prospector et la richesse de se milieux régulièrement déstabilisé par des travaux de curage est surprenante. L'étoile d'eau s'y développe encore en 2022 ainsi que *Baldellia ranunculoides*. On y retrouve aussi la Pontédérie à feuille en c&oeelig;ur a aussi fait une apparition en 2022, invasive potentielle, elle a été arrachée. Le triton crêté est aussi connu dans le bois de Boulineau sur la plaine de Tilly ou les inventaires seraient à accentuer. Les mares agricoles abritant le palmé sont, comme pour les principales du bois de Boulineau, proposées tant les probabilités d'abriter les trois espèces sont fortes.

### 1.6 Compléments descriptifs

#### 1.6.1 Mesures de protection

*Non renseigné*

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

#### 1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Autres (préciser)

*Commentaire sur les activités humaines*

Autres : fermeture du milieu, comblement de la mouillère, pollution par les apports chimiques, gestion forestière.

La commune de Saint-Fargeau-Ponthierry a depuis quelques années avec l'aide des techniciens du Parc Naturel Régional du Gâtinais français travaillé à la valorisation de ses mares.

### 1.6.3 Géomorphologie

- Plateau

#### *Commentaire sur la géomorphologie*

Autres : mouillères recréées, mares temporaires et mares agricoles, champs.

La zone d'étude se trouve sur la plaine de Bière - dont l'altitude moyenne se situe aux alentours de 78 m (cote maximale: 84 m). Elle est traversée par l'Ecole (cote minimale : 42 m) et deux de ses affluents: le ru de Rebais et le ruisseau de Moulignon, ainsi que par le ru de la Mare aux Evées, affluent de la Seine. La plaine repose sur l'assise du calcaire de Brie. Celui-ci présente un certain degré d'altération de surface (karstification périglaciaire) se traduisant par la présence de mardelles, encore appelées dolines. Il s'agit de dépressions formées au niveau du toit du calcaire par l'action de la dissolution. La plaine est en grande partie recouverte d'une formation complexe formée de sables, de limons et d'argiles. L'ensemble de cette couverture s'est formée par le colluvionnement et l'épandage des sables de Fontainebleau. La partie supérieure est en général surtout riche en limons et en argiles, la fraction sableuse étant plus importante dans la partie inférieure. Le pH de l'eau varie de 7 à 9. On trouve dans la partie Sud-Est de la plaine des blocs de grès constituant le prolongement des alignements gréseux de la forêt de Fontainebleau. Au Nord-Est, on trouve des alluvions qui correspondent à une ancienne terrasse de la Seine. Elles recouvrent les formations de grès et de sable de Fontainebleau. L'altération du calcaire explique la formation d'un grand nombre de dépressions (c'est-à-dire de mouillères, à sec ou non) qui sont en réalité des dolines. L'imperméabilité du substrat, l'un des facteurs de la durée d'inondation des mares et des mouillères, est fonction de la richesse de la formation en limons et argiles.

### 1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

#### *Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Habitats</li> <li>- Ecologique</li> <li>- Faunistique</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Oiseaux</li> <li>- Odonates</li> <li>- Floristique</li> <li>- Algues</li> <li>- Phanérogames</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales</li> <li>- Fonctions de régulation hydraulique</li> <li>- Ralentissement du ruissellement</li> <li>- Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs</li> <li>- Zone particulière d'alimentation</li> <li>- Zone particulière liée à la reproduction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paysager</li> <li>- Pédagogique ou autre (préciser)</li> </ul>

#### *Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

### 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

#### *Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

La délimitation proposée tient compte du degré élevé de dégradation de l'espace agricole au sein duquel ce réseau de mares s'intègre. Le zonage proposé se limite par conséquent à l'habitat \* mare \* ou \* mouillère \* que l'on considère ici depuis le centre du point d'eau jusqu'au bord supérieur de ses berges dès lors qu'elles se caractérisent par un cortège d'espèces sauvages ou par une \* auréole \* visible sur plusieurs années de photos aériennes.

### 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Dépôts de matériaux, décharges	Intérieur	Indéterminé	Réel
Rejets de substances polluantes dans les eaux	Intérieur	Indéterminé	Réel
Rejets de substances polluantes dans les sols	Intérieur	Indéterminé	Réel
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Réel
Atterrissements, envasement, assèchement	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Eutrophisation	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

#### *Commentaire sur les facteurs*

*aucun commentaire*

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Oiseaux - Ptéridophytes - Arachnides - Myriapodes - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Algues - Mammifères - Poissons - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Orthoptères - Lépidoptères	- Phanérogames - Odonates	- Amphibiens

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
<i>C1.232</i> <i>Formations à petits Potamots</i>	<i>22.422</i> <i>Groupements de petits Potamots</i>		Informateur : Vincent Van de Bor (PNRGF)	25	1997 - 2021
<i>C3.24</i> <i>Communautés non-graminoïdes de moyenne-haute taille bordant l'eau</i>	<i>53.14</i> <i>Roselières basses</i>		Informateur : Van de Bor V. (NATURESSONNE)	5	2020 - 2020
<i>C3.51</i> <i>Gazons ras eurosibériens à espèces annuelles amphibies</i>	<i>22.32</i> <i>Gazons amphibies annuels septentrionaux</i>		Informateur : Van de Bor V. (NATURESSONNE)	10	1997 - 2021
<i>C1.141</i> <i>Tapis de Chara</i>	<i>22.441</i> <i>Tapis de Chara</i>		Informateur : Vincent Van de Bor (PNRGF)	5	1997 - 2021
<i>C1.341</i> <i>Communautés flottantes des eaux peu profondes</i>	<i>22.432</i> <i>Communautés flottantes des eaux peu profondes</i>		Informateur : Vincent Van de Bor (PNRGF)	20	1997 - 2021

### 6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
<i>D5.1</i> <i>Roselières normalement sans eau libre</i>	<i>53.12</i> <i>Scirpaies lacustres</i>		Informateur : Van de Bor V. (NATURESSONNE)	10	1997 - 2021

### 6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
11.1 <i>Monocultures intensives</i>	82.11 <i>Grandes cultures</i>		Informateur : Vincent Van de Bor (PNRGF)	100	1997 - 2021

### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	444431	<i>Lissotriton vulgaris</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Triton ponctué</i> (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Vincent Van de Bor (PNRGF)	Moyen	100	200	1997 - 2021
	139	<i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)	<i>Triton crêté</i> (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Vincent Van de Bor (PNRGF)	Moyen	20	100	1997 - 2021
Phanérogames	85486	<i>Baldellia ranunculoides</i> (L.) Parl., 1854	<i>Baldellie fausse renoncule, Flûteau fausse renoncule</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Vincent Van de Bor (PNRGF)	Fort	2	2	2022 - 2022
	94388	<i>Damasonium alisma</i> Mill., 1768	<i>Damasonie plantain-d'eau, Étoile d'eau, Damasonie étoilée, Flûteau étoilé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Vincent Van de Bor (PNRGF)	Faible	5000	100000	1997 - 2021
	109126	<i>Myosurus minimus</i> L., 1753	<i>Ratoncule minime, Queue-de-souris naine, Petite ratoncule, Queue-de-souris, Queue-de-rat, Ratoncule naine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Vincent Van de Bor (PNRGF)	Fort	40	80	1997 - 2021
	109150	<i>Myriophyllum spicatum</i> L., 1753	<i>Myriophylle en épi, Myriophylle à épi, Myriophylle à fleurs en épi</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Vincent Van de Bor (PNRGF)	Fort	1	10	2022 - 2022

### 7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	259	<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Crapaud commun</i> (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Vincent Van de Bor (PNRGF)	Fort	50	100	2021 - 2021
	444432	<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	<i>Triton palmé</i> (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Vincent Van de Bor (PNRGF)	Fort	10	50	2021 - 2022
	444440	<i>Pelophylax kl. esculentus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Grenouille verte</i> (La), <i>Grenouille commune</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Vincent Van de Bor (PNRGF)	Moyen	50	200	2021 - 2021
	310	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	<i>Grenouille agile</i> (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Vincent Van de Bor (PNRGF)	Fort	10	50	2021 - 2021
Phanérogames	81263	<i>Alisma lanceolatum</i> With., 1796	<i>Plantain-d'eau à feuilles lancéolées</i> , <i>Alisme lancéolé</i> , <i>Plantain-d'eau lancéolé</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Vincent Van de Bor (PNRGF)		500	1000	2022 - 2022

### 7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné



## 7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	139	<i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)	Déterminante	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> ) Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
	259	<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	310	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Autre	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> ) Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
	444431	<i>Lissotriton vulgaris</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	444432	<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	Autre	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	444440	<i>Pelophylax kl. esculentus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> ) Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
Angiospermes	94388	<i>Damasonium alisma</i> Mill., 1768	Déterminante	Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature ( <a href="#">lien</a> ) Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
94388 <i>Damasonium alisma</i> Mill., 1768	C3.51 Gazons ras eurosibériens à espèces annuelles amphibies	Reproduction certaine ou probable	Informateur Vincent Van de Bor (PNRGF)

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Direction Régionale de l'Environnement d'Ile-de-France	1997	INVENTAIRE ECOLOGIQUE DES MARES DE LA PLAINE DE BIERE (SEINE ET MARNE)
	FERNEZ T. & HENDOUX & F. LAFON P	2016	Guide des végétations remarquables
	NaturEssonne - Maria Villalta, Olivier Marchal, Vincent van de Bor	2020	La protection des étoiles d'eau en Ile-de-France, propositions pour la mise en place d'une protection adaptée à l'étoile d'eau en Ile-de-France

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	NaturEssonne - VILLALTA M. & SREBOT M.	2020	Participation à la préfiguration d'un Plan Régional d'Actions en faveur des mares et mouillères d'Île-de-France - Inventaire de la flore des mouillères à Etoile d'eau de l'Essonne en 2020
Informateur	Van de Bor V. (NATURESSONNE)		
	Vincent Van de Bor (PNRGF)		